

**DELIBERATION (2025-23)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Approbation du règlement de l'Accueil Collectif de Mineurs

L'an deux mille vingt-cinq le sept juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation : 3 juillet 2025

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Marie-Aimée GUILMAN.

Absents excusés : MM. Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND, Michel MARTINIANI.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Aimée GUILMAN.

Monsieur le Maire expose le règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs préparé par le Comité Consultatif Vie Scolaire et Péricolaire pour la rentrée scolaire 2025/2026.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- valident le règlement intérieur 2025/2026 de l'Accueil Collectif de Mineurs, joint à la présente délibération ;
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Le Maire, Pascal BRUHAT,

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus,

Affiché le 8 juillet 2025,

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 8 juillet 2025,

La secrétaire de séance, Marie-Aimée GUILMAN